



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LES RENDEZ- VOUS AUX JARDINS

Guide  
ressources





3000

jardins en France  
et en Europe

22

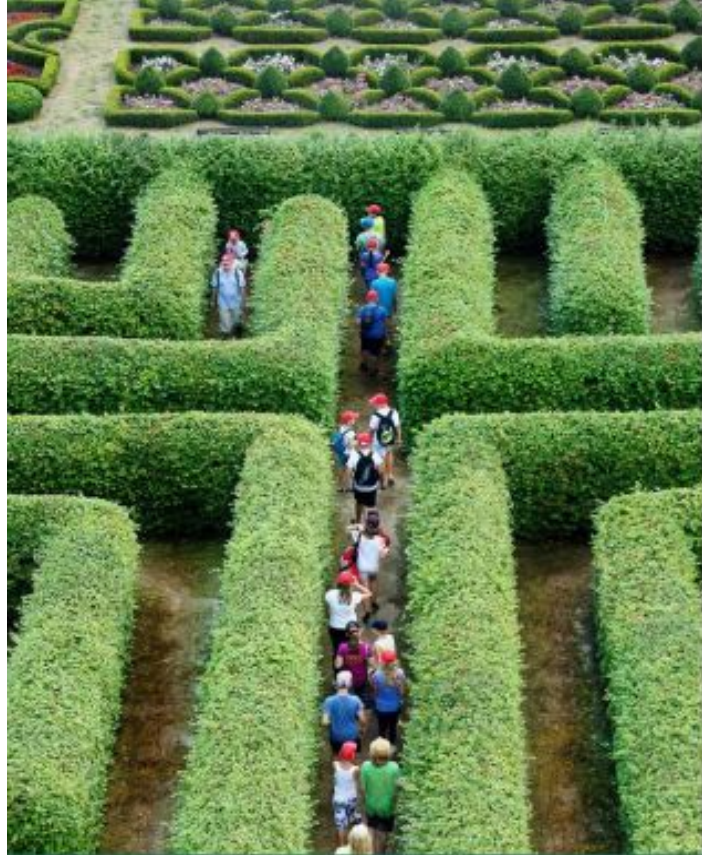
pays européens

4500

animations

2 millions de visiteurs

**VISITES GUIDÉES**, parcours urbains,  
démonstrations, ateliers pour les enfants, promenades  
musicales, concerts, jeux de pistes...



## La fête des jardins partout en France et en Europe

Chaque premier week-end du mois de juin, les Rendez-vous aux jardins rassemblent en France et en Europe plus de 3 000 parcs et jardins historiques et contemporains, privés et publics, et accueillent près de deux millions de visiteurs.

Cette manifestation, organisée par le ministère de la Culture, a pour objectif de faire découvrir à un large public la richesse et la diversité des parcs et jardins tout en s'attachant à mettre en valeur leur dimension artistique et culturelle. Elle permet également de sensibiliser les visiteurs aux actions mises en œuvre afin de faire connaître, conserver, restaurer, créer des jardins, transmettre des savoir-faire et former les jardiniers et paysagistes.

Les Rendez-vous aux jardins ont lieu pendant 3 jours (vendredi, samedi et dimanche), la journée du vendredi - plus particulièrement réservée aux scolaires - représente une occasion privilégiée de collaborer avec des structures éducatives. Le samedi et le dimanche, les jardins sont largement ouverts à tous les publics.

Les directions régionales des Affaires culturelles, responsables de la mise en œuvre de cette opération dans les régions, établissent un programme qui recense tous les parcs et jardins ouverts et présente les animations organisées spécifiquement à cette occasion. Ce programme est largement diffusé sous format web et/ou papier.

[>> En savoir plus sur la politique en faveur des jardins du ministère de la Culture](#)

LES  
RENDEZ-VOUS  
AUX JARDINS

“ L'édition 2021 se tient les 4, 5 et 6 juin sur le thème de *La transmission des savoirs* ”



# Un guide pour vous accompagner

- Vous êtes propriétaire d'un jardin que vous souhaitez ouvrir dans le cadre des Rendez-vous aux jardins
- Vous ouvrez votre jardin et vous souhaitez proposer une animation
- Vous êtes un professionnel, une association..... et vous souhaitez proposer une animation à un propriétaire de jardin lors des Rendez-vous aux jardins (ou plus longtemps pendant la saison)

## Ce guide pratique vous accompagnera dans vos démarches

Il vous indiquera la procédure à suivre pour ouvrir votre jardin et vous donnera des idées pour organiser des activités spécifiques dans le cadre de cette manifestation. Une liste de contacts et d'organismes ressources vous est également proposée pour favoriser une meilleure mise en réseau des acteurs du monde des jardins. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être enrichie, notamment, à l'échelon local ou régional.

*nb : aucun accord n'a été formellement établi avec tous ces organismes dans le cadre des Rendez-vous aux jardins, dont les coordonnées vous sont transmis à titre indicatif. Il vous revient, en fonction de vos choix, de contacter éventuellement l'un ou plusieurs de ces professionnels et de ces associations spécialisées pour leur proposer de mener un projet en commun.*



Comment  
inscrire  
son jardin ?

## Quelles sont les modalités à remplir ?

- Tous type de jardin peut participer à cette manifestation culturelle et festive qu'il soit historique ou de création récente ;
- L'accueil du public doit être assuré dans les meilleures conditions. Il est souhaité :
  - la présence du propriétaire, du paysagiste, du jardinier, ou d'un accompagnateur ;
  - l'organisation de visites guidées et/ou la mise à disposition de supports d'aide à la visite ;
- L'accès du jardin à des tarifs préférentiels et l'organisation d'animations exceptionnelles sont préconisés ;
- La gratuité doit être privilégiée pour les moins de 18 ans, notamment le vendredi (journée plus particulièrement dédiée aux scolaires).

## Quelles sont les démarches à suivre ?

Les inscriptions se font en ligne sur l'application Open Agenda et font l'objet d'une validation par l'organisateur en région (direction régionale des Affaires culturelles et association des parcs et jardins pour la Bretagne) avant publication sur le site internet national.

Rendez-vous sur l'agenda de votre région :

[>> Participer aux Rendez-vous aux jardins](#)

Vous pouvez aussi prendre contact avec votre organisateur en région ou les correspondants locaux du Comité des Parcs et Jardins, des associations Vieilles maisons françaises et La demeure Historique qui collaborent, auprès du ministère de la Culture, à l'organisation de cette opération.

Retrouvez en ligne tous les contacts utiles :

[>> Tous les contacts](#)

## Quelles sont les préconisations d'accueil du public ?

Cette année, pour la sécurité de tous, privilégiez les visites guidées en groupe restreint et les animations de plein air (ateliers, spectacles vivants, intermèdes musicaux, troc de plantes...).

- Prévoyez des circuits et des sens de visites pour éviter que les publics se croisent
- Respectez les règles sanitaires en vigueur
- Pour toute information complémentaire sur les conditions de visites, en raison de la pandémie, vous pouvez consulter le site dédié à l'opération [rendezvousauxjardins.fr](https://rendezvousauxjardins.fr). Vous y trouverez un document d'aide à l'ouverture des sites au public.

Aide  
à l'ouverture  
des sites 2021



## Une occasion privilégiée pour accueillir le jeune public et les scolaires

Le thème de cette nouvelle édition, **La transmission des savoirs** recouvre des formes très diverses qui se déclinent naturellement dans tous les jardins. Depuis la Renaissance, les traités d'art des jardins, les plans, les modèles de parterres, les gravures, les archives publiques et privées, qui circulent dans toute l'Europe, assurent la transmission des savoirs écrits.

Les savoirs des professionnels (jardiniers, horticulteurs, paysagistes...) sont enseignés aujourd'hui dans des structures d'enseignement et de formation dédiées. Ils se diffusent également de plus en plus au travers des supports digitaux (sites internet, blogs, réseaux sociaux ...).

### Accueillir des scolaires

**Vous souhaitez inviter une classe dans votre jardin le vendredi des Rendez-vous aux jardins** (ou le mercredi précédent si plus aisé) et/ou proposer des ateliers à destination des enfants.

Nous vous suggérons de **contacter directement une structure scolaire ou éducative**. Les listes des écoles, centres de loisirs, maisons de la jeunesse et de la culture, foyers ruraux, centres sociaux, crèches ou structure d'accueil petite enfance sont accessibles en ligne.

>> [Annuaire de l'éducation nationale](#)

>> [Ecoles primaires](#)



La transmission  
des savoirs  
Thème 2020 & 2021



## La transmission des savoirs Thème 2020 & 2021

# Accueillir des scolaires ... S'appuyer sur des ressources pédagogiques

Plusieurs sites pourraient vous fournir de supports pédagogiques :

- >> [Jardinons à l'école](#)
- >> [Jardinons Ensemble](#)
- >> [Réseau Ecole et Nature](#)

N'hésitez pas à faire part de l'ouverture de votre jardins le vendredi aux écoles ci-dessous afin d'envisager ensemble des projets communs (visites guidées, ateliers...).

- Les écoles d'horticulture et d'agriculture

- >> [Liste des établissements d'enseignement agricole](#)
- >> [Ecole du Breuil](#)
- >> [Ecole d'horticulture du Jardin du Luxembourg](#)
- >> [Lycée horticole Montreuil](#)

- Les écoles d'art, d'architecture, du paysage....

- >> [École nationale supérieure du paysage de Versailles](#)
- >> [École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois](#)
- >> [École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille](#)
- >> [École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux](#)

Toutes les personnes et organismes ressources mentionnés peuvent aussi être sollicités, dans le cadre d'un projet destiné au jeune public, le samedi et le dimanche.



## Des circuits de jardin partout en France


Cette initiative, lancée par le ministère de la Culture, a pour ambition de développer des réseaux de jardins en créant des circuits de visites entre plusieurs jardins.

Chaque propriétaire de jardin, privé et/ou public, peut, s'il le souhaite, s'associer à d'autres jardins (deux, ou plus) situés à proximité, afin de constituer un circuit court de découverte de différents types de jardins et offrir des conditions privilégiées pour l'accueil du public, notamment les familles. Des animations (visites guidées, jeux, ateliers) peuvent également être mises en place entre ces divers jardins.

Le pass permet aux visiteurs de bénéficier d'un tarif réduit de l'ordre de 30% du tarif habituel d'entrée dans les jardins adhérents au pass.

Afin d'activer ce pass, le premier jardin accorde cette réduction de tarif de 30% et remet au visiteur un document « le pass Rendez-vous aux jardins » (ce document peut être téléchargé du site dédié à l'événement [rendezvousauxjardins.fr](http://rendezvousauxjardins.fr) ou peut simplement être matérialisé par tout autre document provenant du 1<sup>er</sup> jardin). Le pass permet au visiteur d'accéder aux autres jardins associés en bénéficiant également d'une réduction préférentielle du même montant.

***Nb : si les propriétaires associés souhaitent faire bénéficier les visiteurs d'un pourcentage de réduction supérieur, ils peuvent bien entendu le proposer.***



Le Pass  
Rendez-vous  
aux jardins

## Le Pass Culture

Afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, le pass Culture met à disposition des jeunes de 18 ans un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture, une application sur laquelle chaque jeune dispose d'une enveloppe budgétaire disponible pendant 24 mois pour réserver des offres et produits culturels (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

<https://pass.culture.fr/>



## #CultureChezVous

Archéologie, cinéma, musées, documentaires, spectacles, jeunesse, patrimoine, danse, archives... Dans chacun de ces domaines, le ministère de la Culture et ses opérateurs disposent de ressources culturelles d'une exceptionnelle richesse.

Le ministère de la Culture vous propose un voyage artistique en réunissant dans un seul site l'offre en ligne de près de 500 acteurs culturels.

Regardez, visitez, lisez, écoutez, jouez, participez... bonne exploration !

<https://www.culturechezvous.gouv.fr/>

# Quelles animations proposées ?

Vous avez le loisir d'organiser tout type d'animation et pour tous les publics, durant le week-end, et plus particulièrement pour les scolaires le vendredi.

- **Visites guidées du jardin ou un parcours de plusieurs jardins** (privés et/ou publics) sous la conduite du propriétaire, d'un jardinier, d'un paysagiste, d'un jardinier, d'un guide professionnel, d'un historien, d'une association, etc.
- **Parcours urbains** de jardin en jardin sous la conduite des services des espaces verts de la ville ou autre structure locale
- **Circuits de visite** organisés par des professionnels du patrimoine des jardins et du paysage : Villes et pays d'art et d'histoire, Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)
- **Démonstrations de savoir-faire** (technique de jardinage, taille d'arbustes, de fleurs...) par des professionnels
- **Ateliers**, pour tous les publics (ateliers de rempotage, d'art floral, de dessins, de plans de jardins, de réalisation d'herbier, de cuisine, de photos, de senteurs, ateliers liés à la biodiversité)
- **Promenades musicales** (le jardin pourrait être proposé comme lieu de répétition pour les écoles de musique par exemple...)
- **Créations de jardins ou de potagers**, éphémère ou pérenne (avec éventuellement des visites de scolaires plusieurs fois dans l'année, par exemple, et présentation d'un projet avec l'école le vendredi ou le mercredi précédent (si plus aisé pour les organisateurs)
- **Spectacles**, des visites théâtralisées
- **Jeux de piste**, chasse au trésor, rallye vélo
- **Lectures** (textes, poésies...) dans les jardins par des amateurs ou des professionnels (éventuellement des agents des bibliothèques) ou au travers d'un bibliobus
- **Grainothèques** organisées en lien avec des associations spécialisées, ou éventuellement avec des bibliothèques/des médiathèques
- **Expositions** dans le jardin ou dans une médiathèque située à proximité du jardin (présentation d'un projet, soit en amont des Rendez-vous aux jardins soit en restitution du travail effectué)
- **Conférences** par des associations, des professionnels du monde des jardins, des historiens. En prenant en considération qu'il faut privilégier le plein air.





## Quelles ressources pour vous aider ?

### Les propriétaires & les jardiniers

- Propriétaire et jardinier du jardin concerné
- Jardiniers municipaux. [Hortis](#)
- Jardiniers et [jardiniers d'art](#) dans les domaines nationaux
- Paysagistes et paysagistes concepteurs [Val'Hor – les professionnels du végétal](#)
- Jardiniers amateurs

### Les guides professionnels

- Conférencier et animateur [Villes & pays d'art et d'histoire \(VPAH\)](#)
- Guide des [offices de tourisme](#)
- Guide des parcs naturels régionaux [PNR](#)

### Autres ressources institutionnelles

- Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ([CAUE](#))
- Bibliothèques et les médiathèques ([annuaire](#))
- [Conservatoires de musique](#) ou les théâtres



## Quelles ressources pour vous aider ?

### Les associations spécialisées

- [Les Jardins de Noé](#)
- [GNIS](#)
- Associations des Parcs botaniques de France ([APBF](#))
- Société nationale d'horticulture de France ([SNHF](#))
- Conservatoire des collections végétalisées ([CCVS](#))
- Jardins et Santé – [Jardins thérapeutiques](#)
- [Fondation du patrimoine](#)

### Les professionnels en lien avec les jardins

- Pépiniériste, horticulteur, jardinerie
- L'annuaire des jardinerie – [Fédération nationale des métiers de la jardinerie](#)
- Écoles de cuisine situées à proximité
- Fleuristes (organisation d'ateliers floraux)

### Les réseaux européens

- Réseau Européen de Jardins Historiques ([REJHIS](#))
- Institut Européen des Jardins et Paysages ([IEJP](#))
- European Garden Heritage Network - [EGHN](#)
- European Boxwood and Topiary Society [EBTS](#)

# Les Rendez-vous aux jardins version 3.0

## #RdjJardins

### Applications à partager

- Hortiquid
- Groww
- Lune & Jardin
- Pl@net
- Mon potager

### Sciences participatives

>> [OPEN](#) - Observatoire de la biodiversité des jardins

Partagez vos Rendez-vous aux jardins sur les réseaux de l'événement et du ministère

<https://www.instagram.com/rendezvousauxjardins/>

<https://www.facebook.com/RDVJardins/>

<https://www.facebook.com/Ministere.culture/>

<https://twitter.com/MinistereCC>

<https://www.instagram.com/ministerecc/>

Le  
@parcdesceaux  
fait partie des 410  
Jardins  
remarquables  
ouverts pour les  
#RdvJardins

📍 PARC DE SCEAUX

@MINISTERECC



# Un kit de communication numérique

Le visuel de chaque édition fait l'objet d'une consultation de graphistes opérée par le ministère de la Culture au niveau national. Il est diffusé, la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril, sous format numérique (affiche, bannière, pass jardins) à tous les jardins participants, aux partenaires de l'opération et aux différents lieux de diffusion (municipalités, offices de tourisme...).

Tous les formats électroniques (affiches dans différents formats, bannières, pavés) sont disponibles en téléchargement sur le site national (à partir de mi-mars) :

<https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/>

## Commandez vos affiches

Chaque propriétaire peut recevoir des affiches pour les diffuser dans des lieux de passage à proximité de son jardin (boulangerie, épicerie, librairie...) afin de communiquer le plus largement possible sur l'opération.

Pour recevoir des affiches, remplissez le formulaire de commande. Les affiches parviennent chez les destinataires 3 semaines avant l'événement :

<https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/En-pratique/Espace-organisateurs/Demande-de-materiel>

Pour toute question supplémentaire ou commande non enregistrée, n'hésitez pas à contacter la coordination nationale de l'opération : [contact.rdvj@culture.gouv.fr](mailto:contact.rdvj@culture.gouv.fr)



Communiquez  
sur vos  
Rendez-vous aux  
jardins

Vous êtes une compagnie théâtrale, musicale, une association culturelle, un artiste plasticien...

Et vous souhaitez participer aux Rendez-vous aux jardins, n'hésitez pas à entrer en contact directement avec un jardin participant à l'opération ou la direction régionale des Affaires Culturelles de votre région.

[Retrouvez tous les contacts dans les dracs](#)


Nous vous invitons à vous rapprocher du propriétaire du jardin directement. Vous pouvez consulter la liste des jardins participants dans votre région sur le portail national :

[Rendezvousauxjardins.fr](http://Rendezvousauxjardins.fr)

(programme en ligne à partir de mi-avril)

ou rendez-vous sur les sites internet de chaque drac (direction régionale des affaires culturelles) où le programme régional reste disponible en pdf.

Vous pouvez aussi vous adresser aux services culturels de votre mairie ou à l'office de tourisme pour connaître les jardins près de chez vous.

A woman in a white tutu and silver jacket is blowing bubbles in a garden. She is standing on a wooden deck, holding a bubble wand. The background shows a brick building with an arched window and lush greenery. The text 'Vous souhaitez proposer une animation dans un jardin' is overlaid on the right side of the image.

Vous souhaitez  
proposer une  
animation dans  
un jardin





MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# BONS RENDEZ-VOUS AUX JARDINS !

Ministère de la Culture  
Christine de Rouville

Agence The Desk  
Ingrid Cadoret

[contact.rdvj@culture.gouv.fr](mailto:contact.rdvj@culture.gouv.fr)  
[www.rendezvousauxjardins.fr](http://www.rendezvousauxjardins.fr)

Les Rendez-vous aux jardins sont organisés par le ministère de la Culture et mis en oeuvre par les directions régionales des Affaires culturelles ([accédez à la liste](#)), en collaboration avec le Centre des monuments nationaux, le Comité des parcs et jardins de France, les Villes et Pays d'art et d'histoire, les Vieilles Maisons Françaises, la Demeure Historique, l'association des Maires de France ainsi que de très nombreuses collectivités territoriales.

Crédits photographiques : Parc de Bagatelle - © Labyrinthe Hortulus Mirabilis, Pologne - © Parc public Sedan - © Jardin de Brantes - © Jardin du musée de la pricerie, Verdun - © Jardins de Sothys

